

Formation

Personnes déléguées syndicales

DATE : Les vendredi 16 et samedi 17 octobre 2026

HEURE : De 9 h à 17 h

LIEU : AFPC, bureau de Montréal
5800, rue St-Denis, bureau 1104
Montréal QC H2S 4L5

RESPONSABLE : Marie-Ange Mundela
Conseillère syndicale

Cette formation est offerte aux :
district 02 (Laval/Laurentides/Lanaudière/Abitibi-Témiscamingue),
district 06 (Montérégie) et district 07 (Montréal)

Ce cours offre aux personnes participantes les outils dont elles ont besoin pour assumer efficacement les tâches administratives et l'organisation de la section locale tout en les motivant à jouer un rôle actif dans leur milieu de travail. Il leur permet aussi de perfectionner leurs tactiques et compétences en matière de réunions et de se préparer à des consultations efficaces avec l'employeur.

Les quatre modules suivants seront traités : *le rôle de la personne déléguée syndicale, le devoir de juste représentation, le renforcement du syndicat et la planification, un outil indispensable.*

Les deux modules suivants feront l'objet d'un bref survol : *résolution de problèmes et règlement des griefs.*

DATE LIMITE POUR S'INSCRIRE : 1^{er} OCTOBRE 2026, 16 h
Aucune inscription ne sera acceptée après cette date.

À noter que nous pourrions appliquer les critères suivants au moment de choisir les personnes participantes : genre, appartenance à un groupe d'équité, Élément, section locale à charte directe et une personne par section locale.

Selon les politiques de l'AFPC en vigueur, vous ne devez présenter aucun symptôme grippal pour participer aux réunions en personne. Cette directive est sujette à changement suivant l'évolution de la situation.

Pour vous inscrire

Envoyez le formulaire d'inscription ci-joint ou sur le site www.afpcquebec.com sous l'onglet « Éducation » dûment rempli.

Par courriel : leclercc@psac-afpc.com

Par télécopieur : 514-875-8399



www.afpcquebec.com